

PHOTO	Nom _____	Prénom _____
	Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Date de Naissance _____
	Adresse _____	
	Code Postal _____	Ville / Pays _____
	Email _____	
	Téléphone _____	

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le stagiaire et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales qui prévalent sur tout autre document, ainsi qu'au règlement intérieur de l'organisme de formation.

I – OBJET En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée:

STUDIO 1 CINEMA : 1ERE ANNEE

Horaires (détails en page 4 du présent contrat)

MODULES COMPLEMENTAIRES, EN OPTION

Atelier à Londres, du 17 au 21 février 2025

II – DISPOSITIONS FINANCIERES

Le stagiaire s'engage à verser le prix mentionné ci-dessous selon les modalités de paiement sous-mentionnées. Le prix élève s'applique uniquement aux stagiaires ayant déjà effectué un stage à Acting International. Le règlement s'effectue depuis le compte suivant:

IBAN _____

TITULAIRE DU COMPTE _____

Réservé à l'administration : RUM _____

Le stagiaire doit fournir le RIB de la zone euro. Si le stagiaire n'est pas le titulaire du compte, le titulaire doit remplir l'attestation de prise en charge.

PRIX : 3 900 € (3 500 € + 400 € de frais d'inscription)

ATELIER A LONDRES 1 000 €

REGLEMENT en 2 fois en 10 mensualités sans frais

Mode de Paiement	Montant en Euros	Date de paiement
Prélèvement	*	à l'inscription
Prélèvement		

*** Le montant de votre premier versement ne peut pas être supérieur à 30% de la somme totale due**

Le premier prélèvement va être effectué passé le délai de 14 jours après la date de signature du contrat.

III – NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

L'action de formation en Studio relève de la formation professionnelle continue. Elle a pour objectif de former des acteurs / actrices pour le cinéma. Sa durée est fixée à 279 heures dans la période du 14 octobre 2024 au 14 juillet 2025. L'atelier à Londres a lieu du 17 au 21 février 2025. Sa durée est fixée à 40 heures. Le stagiaire déclare expressément suivre cette formation dans un but professionnel. Conformément aux articles L 6311-1 et suivants du Code du travail, les stages proposés répondent aux objectifs visés par les textes, à savoir favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, permettre leur maintien dans l'emploi, favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, contribuer au développement économique et culturel et à leur promotion sociale, permettre le retour à l'emploi des personnes qui ont interrompu leur activité professionnelle. La formation dispensée par Acting International entre ainsi dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue, notamment en qualité d'actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle, de promotion professionnelle et d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

IV – DECLARATION D'ELIGIBILITE

Le stagiaire déclare expressément sur l'honneur être éligible au cadre réglementaire de la formation professionnelle continue, qui est « destinée aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent » en application de l'alinéa 2 de l'article L.6111-1 du Code du travail.

V – INSCRIPTION

La signature du présent document implique l'inscription pour la durée de la formation. Le stagiaire déclare avoir reçu les documents et les informations suivants : le programme et la liste des formateurs avec la mention de leurs titres ou qualités, le règlement intérieur applicable à la formation (paragraphe VI - XXI) et les coordonnées du service au sein de l'école chargé des relations avec les stagiaires (paragraphe XXIX). La signature du présent contrat implique l'inscription pour toute la durée de la formation. Toutefois il est précisé que l'inscription définitive n'intervient qu'après la signature du contrat à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours. Le stagiaire déclare sur l'honneur avoir préalablement à la conclusion du contrat fait établir un certificat médical le déclarant apte à suivre ladite formation, y compris son aptitude à pratiquer toutes les activités physiques qui lui sont corrélées, en sorte qu'aucune maladie ne l'empêche de se rendre et de participer aux cours. Le contrat concerne uniquement les prestations de formation. Le transport et l'hébergement doivent être organisés par les soins du stagiaire et sont entièrement à sa charge, y compris pour les ateliers aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

VI – INTERRUPTION DE LA FORMATION

Toute la somme du contrat est due intégralement : aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon de la formation, de désistement de la part du stagiaire ou d'exclusion. En cas de cessation anticipée de la formation du fait du stagiaire, les prestations étant dispensées par l'organisme de formation, aucun remboursement ni substitution ne peut avoir lieu, sauf dans les cas d'inexécution du contrat imputable à l'école. Il incombe au stagiaire de prendre ses dispositions, notamment en termes d'assurance. Toute échéance non réglée fait l'objet d'un suivi comptable, et en cas de non-règlement, l'organisme de formation transmet la dette au service contentieux qui se charge du recouvrement. Tous frais de recouvrement ou/et frais de contentieux sont à la charge du stagiaire. En cas de paiement après l'échéance, les pénalités de retard seront calculées depuis la date de l'échéance jusqu'au jour du paiement effectif à un taux d'une fois et demie le taux de l'intérêt légal conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce.

VII – NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE

Studio 1 : aucune connaissance obligatoire. Studio 2 : Studio 1, ou un an d'études d'art dramatique, ou expérience professionnelle. Studio Master : Studio 2 ou deux ans d'études d'art dramatique, ou expérience professionnelle.

VIII – ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu dans un espace Acting International situé à Paris intra muros. Les ateliers optionnels aux Etats Unis auront lieu à New York, NY, Etats-Unis, à Hollywood, CA, Etats-Unis ou à Londres, Royaume-Uni. L'action de formation est organisée pour un effectif maximum de 27 stagiaires. Aucune inscription n'est effectuée après le début de la formation, même en cas de départ du stagiaire. Tout le matériel technique et pédagogique nécessaire à la mise en place des actions de formation est fourni par l'Ecole sauf éventuel achat de costumes nécessaires à la représentation publique. Pour l'Atelier Réalisation (module en option), il relève de la responsabilité du stagiaire de s'assurer d'être en possession du matériel nécessaire pour le montage, les stagiaires effectuant le montage par leur propre soins. Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques, figurent en page 4 du présent contrat.

IX – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

L'appréciation des résultats se fait à travers une procédure d'évaluation qui permet de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action. Ainsi une évaluation et un bilan des connaissances auront lieu à la fin de chaque semestre. Chaque intervenant distribue les évaluations aux stagiaires à la fin de son cours. Si le stagiaire n'est pas présent lors de la distribution des évaluations, il est de sa responsabilité de venir la chercher en personne au bureau de l'administration.

X – SANCTION DE LA FORMATION

A défaut de sanction officielle et extérieure à la formation, une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation. Cette attestation ne peut être considérée comme Brevet de fin de cursus.

XI – BREVET DE FIN DE CURSUS

Seuls les stagiaires ayant effectué trois années de formation chez Acting International se verront délivrer un Brevet de fin de cursus.

XII – PASSAGE EN STUDIO SUPERIEUR

Le passage du stagiaire en studio supérieur est soumis à l'appréciation de l'ensemble des professeurs basée sur les critères suivants : 1. La motivation 2. Le niveau 3. L'attitude professionnelle de chaque stagiaire (pour le passage en 3ème année) 4. L'assiduité et la ponctualité. Les notes sont internes à l'équipe pédagogique et confidentielles. La liste de passage est publiée à la fin de la formation. A partir de la date de publication, les stagiaires disposent d'un délai de 2 semaines pour valider leur réinscription.

XIII – ASSIDUITE ET EXCLUSION

Les stagiaires sont tenus de suivre tous les cours prévus au programme. Il est communément admis pour les stages en présentiel que les feuilles de présence (cf états d'émargement types rédigés par le Service régional de contrôle) doivent être signées par le stagiaire, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical. Les jours de grèves générales aucun retard ni absence ne sera décompté. La formation est composée de plusieurs cours, chacun étant géré par le professeur responsable. Le stagiaire peut être exclu de chaque cours à partir de trois absences non justifiées. L'exclusion pour absentéisme n'entraîne aucun remboursement. Dans le cas où le stagiaire justifie ses absences et obtient un laissez-passer pour revenir au cours en question, il ne pourra y assister qu'en qualité d'auditeur libre afin de ne pas perturber la cohésion pédagogique du cours en question. Tout retard pourra entraîner une non-participation du stagiaire à la première partie du cours, il ne pourra ainsi y accéder qu'à la pause prévue au milieu du cours. Toute perturbation du déroulement du cours ou de la bonne marche du travail dans le groupe, tout acte de vol ou dégradation intentionnelle du mobilier, installations ou matériel de l'école, tout acte d'agression ou menace vis-à-vis du professeur ou d'un stagiaire, toute attitude de dénigrement public du travail en cours ou du règlement intérieur, toute attitude ou comportement non - conforme au présent règlement, pourra donner lieu à l'exclusion de l'école, sans préavis ni remboursement, notifiée par une lettre recommandée.

XIV – CERTIFICATS MEDICAUX

Tout certificat médical produit pourra donner lieu à un contre-examen par un médecin-conseil désigné par Acting International, ou à une expertise judiciaire. Le stagiaire accepte expressément que l'intégralité de son dossier médical soit transmise par son médecin-traitant au médecin-conseil à des fins de cet examen. Pour tout certificat de complaisance le stagiaire est redevable de l'indemnité forfaitaire de 10 000 € à titre de clause pénale.

XV – ACCES AU COURS

Le professeur est libre de refuser l'accès au cours ou limiter la participation du stagiaire au statut d'auditeur à un stagiaire dans les cas suivants : 1. trois absences non justifiées 2. retard 3. tout comportement inadapté au déroulement du cours 4. incapacité de suivre le travail en cours 5. non-préparation au cours 6. non-connaissance du texte

XVI – CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUE

La consommation d'alcool ou de drogue est interdite dans l'enceinte de l'école. Tout stagiaire pénétrant dans l'école sous l'emprise d'alcool ou de drogue s'expose à une exclusion définitive de l'école, sans remboursement.

XVII – RESPECT DU VOISINAGE

Le stagiaire s'engage à respecter les bonnes règles de voisinage en évitant les bruits excessifs. Il est interdit de jeter les mégots de cigarettes ou tout autre débris sur le trottoir, parler très fort ou rester après la fin du cours devant l'immeuble.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

ACTORAT CINÉMA 1ère ANNÉE / STUDIO 1

Voix - Diction - Respiration

La respiration, l'articulation, la projection vocale et la diction claire sont essentielles au comédien de cinéma. Ce travail est basé sur la redécouverte de l'instinct ludique et le développement d'une écoute du corps. La technique du travail est joyeuse et fiable, basée sur les faits physiques et la sensation agissante. Acting est un jeu et du sport: un effort animal. Une bonne respiration élargit le registre et le voltage émotionnel du comédien, rehaussant sa confiance en soi.

 ce travail aboutit à une classe ouverte au public

 →  ce travail aboutit à un tournage visionné

Mécanique de l'action & Impro

Dans le travail du comédien, l'action est fondatrice de l'émotion vraie. Les exercices abordés dans ce cours amènent l'acteur à une meilleure maîtrise des actions choisies, en adoptant un comportement organique en toutes situations. L'élève aborde le travail sur l'objectif, l'action et les activités qui nuancent et concrétisent ses choix de jeu et « la réalité du faire » devant la caméra. La psychologie est dans l'action. L'improvisation concertée est la clef du jeu spontané et organique. Développant une écoute active, l'élève apprend à gérer ses envies, ses impulsions et sa spontanéité; les sensations-clés.

 ce travail aboutit à une classe ouverte au public

 →  ce travail aboutit à un tournage visionné

Espace - Corps - Mouvement

L'objectif de ce cours est d'aider le futur acteur à développer son répertoire gestuel et à acquérir une sensation d'aise et de grâce dans l'espace. L'élève comédien doit faire de son corps un outil de travail fiable qu'il saura maîtriser et mettre en valeur. Dans ce cours il aborde le travail du mouvement de formes différentes issues de la biomécanique de Meyerhold et de la comédie musicale.

 ce travail aboutit à une classe ouverte au public

 →  ce travail aboutit à un tournage visionné

L'Imaginaire

Le travail de comédien se fait dans un monde imaginaire, construit et soutenu par la pensée artistique et la foi scénique. L'imaginaire du comédien est l'âme active de cette construction. Sa mission est de rendre ce monde visible, crédible, réel, aux acteurs et aux spectateurs. L'imaginaire est un muscle qui a besoin d'être entraîné. Les exercices et études de ce cours abordent le travail sur l'attention scénique, imagination et fantaisie, les circonstances données, etc.

 ce travail aboutit à une classe ouverte au public

 →  ce travail aboutit à un tournage visionné

Tournage "Variations Molièresques"

Inspirés par de nombreuses adaptations des œuvres de Molière au cinéma et à la télévision, les travaux de fin d'année comportent une approche de la comédie à travers les œuvres choisies. L'élève s'y confronte à la gestion créative du tracé, à la préparation au travail crucial des coulisses, à la gestion de son énergie sur la durée de la représentation. Ce travail constitue pour l'élève une épreuve qui révèle son potentiel et consolide ses aptitudes acquises et forgées pendant sa première année de formation.

 ce travail aboutit à des représentations publiques au Théâtre d'Acting International

 →  ce tournage sera monté et transmis à l'élève sous format numérique

Tournage de fin d'année

Ce tournage représente une synthèse des méthodes et techniques pratiquées pendant l'année. L'élève est confronté à la gestion féconde du trac; à la préparation, à la gestion de son énergie sur la durée d'une ou plusieurs prises. Ce travail constitue pour chaque élève une épreuve qui définit son talent et révèle son potentiel, faisant appel à ses aptitudes acquises et développées sur sa première année de formation.

 →  ce tournage sera monté et transmis à l'élève sous format numérique

Atelier à Londres

Module complémentaire, en option.

L'atelier est composé de plusieurs master classes données par des intervenants londoniens. Il a pour but d'initier le stagiaire à des spécificités du travail d'acteur à Londres. Le contenu des master classes est inspiré par les techniques et approches des grands maîtres comme Lee Strasberg, Stella Adler, Uta Hagen, Harold Clurman, Michael Chekhov, Constantin Stanislavski, etc. Outre la découverte de nouvelles approches et de spécificités du travail d'acteur au Royaume-Uni, ces ateliers sont conçus pour amener le stagiaire à aborder son propre travail d'une façon plus novatrice et professionnelle. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, à raison de 8 heures par jour.

HORAIRES

	9h30 - 12h30	15h00 - 18h00	18h30 - 21h30
lundi	St 1 ciné M		
mardi			
mercredi	St 1 ciné M		
jeudi			
vendredi	St 1 ciné M		
samedi			

St 1 ciné M - Groupe du Studio 1 cinéma Matin

ANNEXE - INTERVENANTS

ALEXANDRE VELIKOVSKI

Diplômé de la prestigieuse Académie d'art dramatique Schukine-Vakhtangov et du Cours Supérieur de Mise en Scène du Ministère de la Culture (Moscou), Alexandre Velikovski est metteur en scène et comédien professionnel depuis 1976 pour le théâtre, le cinéma et la télévision. Il enseigne l'art dramatique depuis 1992, dans les plus grandes écoles d'acteurs telles que l'Académie d'art dramatique Vakhtangov, l'École de Théâtre de la Fondation Roland Bykov, l'Institut National du Cinéma (VGIC). Il dirige aussi des masterclass et ateliers aux Etats-Unis, en Russie et en Bulgarie.

DARIA KONSTANTINOVA

De 1997 à 2003, Daria pratique le doublage de films en Russie tels que "Le fabuleux destin d'Amélie Poulain" ou encore "Star Wars Episode 1 : La Menace Fantôme". Pendant cette période, elle se produit aussi au théâtre Zazerkaliye à Saint-Petersbourg. Daria joue son premier rôle à l'âge de 12 ans dans le long-métrage "Figner, the end of silent century". En 2013, elle travaille comme assistante de Gérard Depardieu sur le tournage du film «La voix des steppes». Depuis 2014, elle anime sa propre émission à la radio russe à Paris "2Capitales". En 2018, Daria interprète Irène dans «Maladie de la jeunesse» Ferdinand Bruckner au sein de la compagnie «Les Ravagés». Daria fait également du stand-up. En effet elle est sélectionnée au Grand Concours National Kandidator, puis crée son spectacle «Pourquoi les russes ne sourient-ils pas?». En 2019, elle fait la mise en scène de "l'Etoile sans nom" de Mihail Sebastian avec sa troupe de neuf comédiens.

CRYSTEL AMSALEM

Après avoir obtenu une licence de cinéma à la Sorbonne, suivit les cours de théâtre de John Strasberg, des stages avec Jack Waltzer de l'Actors Studio, Crystel Amsalem fait ses premiers pas à U.C.S.B, Université américaine, où elle réalise son premier court-métrage "Another girl". Elle travaille ensuite comme comédienne sur plusieurs court-métrages, téléfilms et longs métrages dont "Coup de Vice" de Patrick Lévy. Puis elle produit et réalise "Les copines", "Rébecca", sélectionné au festival de Pantin et de Palm Springs (Californie), "Rien à cacher" et "Seul Max le fait", clip musical filmé dans les rues de New York. En 2004, Crystel Amsalem tourne son premier long métrage, "Quand les anges s'en mêlent" d'après un scénario qu'elle co-écrit avec Patrick Lévy (Coup de vice, Gamer).

La liste des intervenants correspond à l'équipe de 2023/2024. La rentrée sera assurée en partie par ces mêmes intervenants dépendamment de leurs disponibilités et de la pédagogie ainsi que par de nouveaux intervenants ayant des qualifications équivalentes.

ANTOINE LORENZI

Réalisateur et scénariste, Antoine a travaillé pour France 2 et TF1 sur les séries télévisées comme "Une bouteille à la mer", "La face cachée de la lune", "Plus fort que l'amour", "La chute de l'ange", "L'ange des vignes", "Baie ouest", "Sacré Noël", "Dossier Disparu", "Génération Vidéo", etc. Il est également scénariste de "Papa est de retour", "Chasse à l'enfant", "Plus fort que l'amour", "La chute de l'ange", "Jésus" (nomination 'meilleur scénario')...

ELENA SERRA

Pédagogue, metteur en scène et comédienne Elena est née en Italie. Après des études des aux Beaux Arts et un diplôme de Danse Contemporaine dans la ville de Turin, elle s'installe à Paris en 1985. Sa formation pluridisciplinaire (théâtre, clown, mime, danse,) l'orientent vers une pédagogie où le corps devient le véritable instrument capable d'interpréter le langage au service de l'acteur. Elle a collaboré avec le mime Marcel Marceau durant plus de 15 ans et joue dans les spectacles de sa Compagnie qui ont fait le tour du monde. Elle a travaillé avec des metteurs en scène et des chorégraphes comme Dario Fo, Luca Ronconi, Massimo Navone, André Riot Sarcey, Lory Leshin, Bianca Li, Carolyn Carlson. Après avoir enseigné à l'École Internationale de Mimodrame Marcel, elle continue à former des jeunes acteurs à l'Académie Internationale des Arts du Spectacle dirigé par Carlo Boso et Danuta Zarazik et à l'Institut du Music-hall de la ville du Mans et dirige des Master Class dans différentes Ecoles de Théâtre et Universités en France et Europe.

GUILLAUME LEFORT

Comédien de théâtre, cinéma et télévision, Guillaume a joué dans de nombreuses pièces : "La rose tatouée" de Tennessee Williams (Mise en scène : Yves Coslier), "L'Alchimiste" de Ben Jonson (Mise en scène : Patrick Mermaz), "Escorial" de Ghelderode (Mise en scène : Guillaume Lefort), "L'île des esclaves" de Marivaux (Mise en scène : Patrick Mermaz), "La dispute" de Marivaux (Mise en scène : Pascale Baudry), "Le malade imaginaire" de Molière (Mise en scène : Henri Lazarini), "Jacques et son maître" de Diderot (Mise en scène : G. Thirioux), "Les frères Karamazov" de Dostoïevski (Mise en scène : Daniel Amar). Il a également tourné dans de nombreux projets de télévision.

ERWAN VILLARD

Formé dès la fin des années 80 au métier d'acteur et à la mise en scène, Erwan joue dès son jeune âge dans plusieurs dizaines de pièces dans le festival des Soirées d'Été en Luberon. Début des années 2000 il montera sur Paris où il enchaînera de nombreux tournages en s'investissant en temps qu'acteur, puis réalisateur, chroniqueur ou encore directeur de casting, pour de nombreux projets... On le retrouvera également sur les planches parisiennes dans le Beauf de ma Vie en 2013. Dès 2015 il enseignera le théâtre dans diverses structures et termine actuellement la post-production de Just Like Me destiné à de nombreux festivals internationaux. Aujourd'hui, également coach artistique, il travaille entre Paris et le Luberon, berceau de ses premiers pas dans le théâtre.

LEOPOLD EYMIN

Léopold Eymin est un humoriste depuis plusieurs années. Il a joué son premier spectacle à Paris, Avignon, New York ou encore Montréal. Il vient du monde de l'improvisation et en fait sa spécialité dans son premier one man show. Il est aussi réalisateur, il a fait des vidéos avec Cautet, Pierre croce ou encore Guillaume Bats. Il fait du standup, du sketch et du crowd work. Il a aussi créé le premier festival d'humour de Saint Jean de Luz. Léopold joue son nouveau spectacle "La classe... Moyenne" dans toute la France.

GWENAELLE CARRE

Gwenaëlle commence le théâtre par des pièces classiques : "La Mouette" de Tchekov (Macha), "La maison de poupée" d'Ibsen (Nora) avant de se tourner vers l'improvisation théâtrale en rejoignant la Lifi puis la cie On/Off. En parallèle, Gwenaëlle devient formatrice en compétences comportementales pour les entreprises et donnera ses propres cours d'improvisation pendant 8 ans. En 2013, elle fonde la cie « Les Impromises » afin d'interroger et de dépasser les stéréotypes de genre en improvisation. C'est aussi une comédienne de pièce de théâtre humoristique comme son rôle de Meryl dans "Miss Butterfly" de L. Bévilard au théâtre d'Edgar (Paris) où elle allie texte et performance d'effeuillage sur scène. Fin 2019, elle joue dans « La Réunification des 2 Corées » de Joël Pommerat au Funambule théâtre (Paris). A l'écran, on la retrouve dans "Jalousie" de Bibi Nacerie et dernièrement dans quelques films pour la télévision.

POLINA REBEL

Polina est originaire de Moscou. Elle a commencé sa carrière sur scène grâce à la danse contemporaine. Elle est diplômée de l'Université Saint-Petersbourg et de Moscou comme chorégraphe et professeur de danse. Polina a exercé en tant que soliste au sein du Chamber Ballet de Moscou pendant 8 ans et a travaillé comme interprète avec des chorégraphes de renommée mondiale. Elle a collaboré avec le metteur en scène russe Sergei Zemlyansky dans les plus grands théâtres de Moscou, comme le MHT (Moscou Art Théâtre de Tchekhov), le Théâtre de Pushkin et le Théâtre Ermolova. Enfin, elle a enseigné la chorégraphie de danse contemporaine et moderne au Collège des Arts de Moscou.

HELENE SCHWEITZER

Après avoir découvert le théâtre très tôt à travers l'improvisation, Hélène co-écrit et joue "Fera-t-il beau demain?" puis se lance en solo dans la création d'"A l'imparfait du conditionnel" en partenariat avec le 104 Paris. A Londres, elle écrit et met en scène "Répétition" pour le Voilà Festival, pièce qui sera ensuite programmée au Théâtre de Belleville à Paris. Scénariste et réalisatrice de plusieurs courts métrages, elle termine la post-production de la tétalogie SPLIT dont les deux premiers opus ont été projetés dans nombre de festivals internationaux. Aujourd'hui directrice artistique de sa propre compagnie, elle travaille principalement entre Paris et Londres pour ses films et est professeure à l'école Acting International en parallèle de ses projets artistiques.

**A REMPLIR PAR LE TITULAIRE DU COMPTE
UNIQUEMENT DANS LE CAS OU
LA FORMATION N'EST PAS FINANCEE PAR LE STAGIAIRE LUI-MÊME.**

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____

de nationalité _____

domicilié(e) _____

Code postal _____ Ville _____

Carte nationale d'identité ou passeport n° _____

Pour un(e) étranger(e) :

Carte de séjour n° _____ délivrée le _____ par _____

**S'engage à prendre en charge les frais dus au titre du contrat de formation auprès de
l'Ecole Acting International conclu par:**

M/Mme _____

né(e) le _____ à _____

La somme de _____ (**montant**) prévue dans le contrat mentionné ci-dessus sera payée

au moyen de _____ (**nombre**) prélèvements

sur mon compte auprès de la banque

_____ (**nom de la banque**).

Le payeur devra produire :

– le RIB

– la copie de sa carte de séjour, de sa carte d'identité ou de son passeport ;

Fait à _____ , le _____

Signature :

(La signature doit correspondre à la signature dans la pièce d'identité)